

Eybens, le 4 février 2009

Monsieur le Président,

Le bureau de l'association Alertes réuni le Lundi 2 Février a pris connaissance des propositions du SMTC concernant la future « tarification sociale » pour les services de transports en commun de l'agglomération grenobloise.

Notre association n'a eu connaissance de ces propositions que par l'intermédiaire du Conseil de développement de la Metro dont son Président est membre. Nous regrettons que le SMTC n'ait pas entamé une information et une consultation des associations intéressées avant d'avoir bouclé ses propositions. Cette consultation aurait pu se faire autour des principes suivants :

Encouragement au développement des transports en commun.

Lutte contre l'isolement des personnes âgées et particulièrement des plus fragiles.

Financement solidaire par le biais des impôts locaux..

C'est d'ailleurs au nom de ces principes que nous proposons le maintien du statu quo et la mise en œuvre d'un moratoire dans l'attente de l'ouverture de négociations avec toutes les associations intéressées.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Jean GIARD
Président d'ALERTES